

Zeitschrift: Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse

Herausgeber: Verband Schweizerischer Privatschulen

Band: 54 (1981)

Heft: [4]

Artikel: Expérience d'informatique dans l'enseignement

Autor: Roy, M.W. de

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-852161>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

esse und muss in einem Geiste des Vertrauens und der gegenseitigen Achtung behandelt werden.

Die Universität kann diese Achtung in erster Linie mit dem Interesse bezeugen, das sie der bestmöglichen Ausbildung der Gymnasiallehrer entgegenbringt (diese sind nicht blosse Überbleibsel der Forschung . . .).

Sie kann sie auch kundtun, indem sie ihre Dozenten einlädt, in steigender Zahl den Maturitätsexamen ihrer künftigen Studenten in den Gymnasien beizuwohnen. Zum Schluss darf ich noch gerne erwähnen, dass die Professoren (rund dreissig an der Zahl) die heutzutage unter Aufsicht oder auf Einladung der Eidg. Maturitätskommission an der Besichtigung der Gymnasien teilnehmen, sich im allgemeinen über die so ermöglichten Kontaktnahmen beglückt zeigen und eine Form der Zusammenarbeit entwickeln, über die man sich nur freuen kann.

Expérience d'informatique dans l'enseignement

Résumé de l'exposé de M. W. de Roy, Séminaire Gestion et Organisation, Collège du Léman, 10 mars 1981.

La difficulté de trouver du personnel issu de l'enseignement secondaire disposant d'une formation de base lui permettant de s'adapter aux nouvelles modes de pensée et de travail, engendrés par l'introduction de l'informatique dans le monde économique, préoccupe les entreprises. Ce manque de formation suscite, en effet, dans bien des cas, une réaction de crainte. Comment démythifier l'ordinateur dans leur esprit?

Le même souci a été exprimé par des associations professionnelles belges, qui jugent indispensable de faire prendre conscience aux jeunes qui sortent des écoles et instituts de la réalité économique à laquelle ils vont être confrontés.

Il en va de même de nombreux enseignants, qui estiment qu'une formation tenant compte des techniques nouvelles aiderait leurs élèves à trouver ensuite un emploi et à s'intégrer dans la société.

Répondant à ces préoccupations, IBM Belgique a mis sur pied un programme, intitulé «Enseignement-Informatique-Entreprise», dont le but est d'apprendre aux élèves les principes de base de l'informatique et de les familiariser avec son utilisation dans les entreprises en mettant à leur disposition, avec l'aide d'un certain nombre de sociétés privées, un IBM 5120, petit ordinateur peu coûteux et très performant.

Pour compléter cette formation générale, les entreprises participantes ont accepté de recevoir des groupes d'élèves plusieurs fois par année et de leur montrer des applications pratiques, relevant de secteurs industriels très divers.

IBM Belgique a organisé, quant à elle, un cours d'une semaine à l'intention des enseignants des écoles intéressées par ce programme.

Donner une formation de base en matière de matériels informatiques, de programmation, de langages et de méthodologie n'est pas tout. Des groupes de travail ont été constitués pour étudier l'utilisation de l'ordinateur dans trois domaines distincts, à savoir:

- La gestion administrative des écoles (inscription des élèves, économat, comptabilité, résultats scolaires, etc.);

- L'enseignement de l'informatique;
- L'utilisation de l'ordinateur dans le cadre de cours généraux (mathématiques, physique, chimie, histoire, langues, etc.).

L'ordinateur utilisé présente l'avantage de se prêter à une collaboration tant entre les écoles et les entreprises qu'entre les écoles elles-mêmes. En effet, le 5120 est bien répandu dans de multiples secteurs de l'économie et, de ce fait, favorise entre eux les échanges d'informations et de programmes, soit à l'aide de mini-disques, faciles à expédier par la poste, ou par transmission téléphonique directe d'ordinateur à ordinateur. Les enseignants pourront, pour leur part, échanger des programmes et supports de cours, en mettre d'autres au point en commun, organiser des concours interscolaires destinés à stimuler la créativité de leurs étudiants.

Très important, ce type de coopération entre des entreprises moyennes et des enseignants vise à donner à des jeunes, futurs demandeurs d'emploi, un maximum de chances pour leur vie professionnelle.

Un nouveau diplôme d'allemand commercial

A la suite d'une initiative de l'Association genevoise des écoles privées, présidée par M. Henri Moser, la Chambre de commerce de Zurich et la Chambre de commerce et d'industrie de Genève se sont entendues pour créer un nouveau diplôme d'allemand commercial, délivré par leurs soins, ce qui ne manquera pas de conférer du prestige à ce titre.

Au cours d'une conférence de presse, M. Ballansat, secrétaire de la Chambre de Genève, a expliqué les raisons de cette innovation. Il existe un besoin évident, en particulier chez les jeunes, de pouvoir attester de leurs connaissances d'allemand par un diplôme largement reconnu. De leur côté, les entreprises ont intérêt à pouvoir disposer de collaborateurs possédant bien l'allemand parlé et écrit. Pourquoi les Chambres zurichoise et genevoise se sont-elles associées dans cette entreprise? Parce qu'elles possèdent une bonne expérience en la matière. Depuis 1955, la genevoise organise des examens de français que subissent annuellement plus de 200 candidats; depuis 1967, la zurichoise décerne divers diplômes d'allemand. C'est d'ailleurs elle qui a conçu le programme du nouveau diplôme d'allemand commercial. Mme Siebel, venue tout exprès de Zurich, a donné quelques détails à ce propos. Ce diplôme est destiné en premier lieu aux jeunes qui, au terme d'une formation commerciale, entament leur carrière professionnelle. Toutefois, aucune prescription relative à l'âge ou au type de formation antérieure n'a été prévue. L'examen en vue de l'obtention du diplôme est donc également ouvert aux candidats plus âgés.

Principales exigences

Pour prétendre réussir l'examen, les candidats doivent être en mesure de:

- rédiger le courrier usuel, au moyen de formules courantes, dans les relations d'affaires;
- mener un entretien téléphonique en allemand;
- tenir une conversation courante, par exemple avec des clients de langue allemande;